

Former des bibliothécaires et documentalistes en français :

→ QUELS MODÈLES?

RAPHAËLLE BATS

École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib)
raphaëlle.bats@enssib.fr

Raphaëlle Bats est responsable du service des relations internationales de l'Enssib.

Alors que l'initiative clé n° 5¹ du conseil d'administration de l'Ifla propose de redonner leur importance à toutes ses langues officielles dont le français, et qu'en 2014 la conférence annuelle de l'Ifla se tiendra en France, la question de la relation entre la francophonie et les bibliothèques doit être reposée. De même que l'on parle de modèle anglo-saxon, peut-on parler d'un modèle bibliothéconomique francophone que l'on souhaiterait défendre, valoriser et voir exporter? Trois écoles de formation de bibliothécaires, chacune lieu de transmission de modèles, de valeurs et d'idées, ont été retenues pour cette recherche d'un modèle commun : l'Enssib², École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Lyon), l'Ebsi, École de bibliothéconomie et de sciences de l'information (Montréal) et l'Ebad, École des bibliothécaires, archivistes, documentalistes (Dakar).

exerçant en bibliothèque privée ou associative, dans des centres de documentation privés ou publics...). Le concours, spécificité tout à fait française, symbolise à la fois des valeurs propres à la République française en termes d'égalité des chances et des valeurs propres à l'histoire française et à la reconnaissance d'un certain élitisme et niveau de culture, révélés notamment dans le contenu du concours de conservateur³. Certes, les «humanités» sont courantes dans les formations des bibliothécaires, mais, comme le montre Nicolas Di Méo, la «domination des "humanités" semble toutefois moins marquée dans le reste de l'Europe qu'en France⁴». L'Enssib elle-même, en tant qu'école nationale, reflète un modèle politique français qui pose que les fonctionnaires intègrent la grande famille de l'État. Être bibliothécaire est plus qu'un métier, un véritable corps étatique, pouvant sou-

Concours et débouchés : les modèles politiques

La formation des bibliothécaires en France est caractérisée par une accessibilité aux fonctions de bibliothécaire par concours national, une formation des cadres dans une école nationale et une distinction entre bibliothécaires (fonctionnaires exerçant en bibliothèque publique) et documentalistes (fonctionnaires ou pas,

3. Pour les épreuves écrites, les candidats doivent se livrer à une dissertation, une note de synthèse et une traduction qui peut concerner aussi bien le grec ou le latin que l'anglais ou l'espagnol. Quant au programme de la dissertation, il parle de lui-même : «Culture et société depuis le XIX^e siècle en Europe», «La France dans le monde contemporain», «Organisations politiques et territoriales» et quelques thématiques spécialisées autour de la culture et la société de l'information. Pour voir le programme plus en détail : www.education.gouv.fr/cid5721/conservateur-des-bibliotheques-epreuves-et-programme.html

4. Nicolas Di Méo, «La formation des directeurs de bibliothèque de recherche en Europe», *BBF*, 2012, n° 5, p. 66-70. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-05-0066-002>

1. Ifla Governing Board, *Key Initiative 5: Multilingualism Programme*, Ifla, 2011 : www.ifla.org/strategic-plan/key-initiatives/multilingualism
2. Par facilité géographique et professionnelle.

vent donner l'impression de porter en boucle un discours sur lui-même⁵.

On retrouve au Sénégal les dénominations « bibliothécaires » et « conservateurs » utilisées en France ; on y verra là des traces de la colonisation au sens où l'Ebad, avant d'être officialisée institut de l'université Cheikh Anta Diop en 1967, a été un centre régional de formation des bibliothécaires (CRFB) de langue française. Tous les conservateurs sénégalais sortent ainsi de l'Ebad ; cependant, à la différence de l'Enssib, l'Ebad ne forme pas des conservateurs, mais des étudiants titulaires d'un master qui pourront candidater sur des postes de conservateur en bibliothèque. La nuance est d'importance. L'absence de concours mais la nécessité de faire l'Ebad pour accéder à des postes de haut niveau dans l'administration bibliothéconomique est assez révélatrice de l'exercice de la démocratie africaine, qui a conservé de la France la tendance élitiste sans le discours sur la citoyenneté⁶. Contrebalçant cet élitisme porté par des formations en langue française, le Sénégal, par le développement de ses écoles et par une politique de promotion des langues maternelles⁷, travaille à ouvrir l'accès à l'éducation à un plus grand nombre. Est-ce que cela amènera à repenser le caractère unique de l'Ebad, tout comme il y a des masters en bibliothéconomie dans plusieurs villes de France ou, au contraire, à déclarer officiellement le caractère national de cette école ? Il sera ainsi intéressant d'observer l'évolution conjointe d'un modèle d'exercice de la politique et de la formation des bibliothécaires d'État.

Fondée en 1937, mais réorganisée en 1961, l'Ebsi a été transformée dans un contexte de mutation politique majeure pour le Québec. Cette révolution tranquille a pu être définie comme une « réorientation de l'État québécois qui adopte les principes de l'État-providence, la mise en place d'une véritable séparation de l'Église catholique et de l'État⁸, et la construction d'une nouvelle identité nationale québécoise, qui s'écarte du nationalisme traditionnel canadien-français⁹ ». Cet effacement du terme de « canadiens-français » comme communauté linguistique pour celui de « québécois » comme communauté territoriale et linguistique a permis au modèle nord-américain de s'exercer pleinement sur le Québec. Ainsi, si l'Ebsi a pour spécificité son enseignement en français, elle répond aux mêmes enjeux et objectifs que les autres formations canadiennes. Cela est tout à fait perceptible dans les débouchés offerts aux étudiants, où le « bibliothécaire » est conceptualisé comme un « *librarian* » dont le recouvrement en termes de métier et de compétence est plus large. L'Ebsi affiche ainsi toute une série de débouchés possibles¹⁰ qui peuvent être exercés dans le public ou dans le privé, en bibliothèque ou en centre de documentation et dont l'importance n'est pas tant dans le titre que dans le métier exercé. En ce sens, il est très clair que la notion de corps de métier de

bibliothécaire tel qu'il est défendu en France disparaît au profit d'une mise en avant de compétences techniques.

Crédits et diplômes : les modèles administratifs universitaires

La formation est aussi affaire d'université. De ce point de vue, la France est aujourd'hui plus marquée par un modèle européen que par un modèle qui lui serait réellement propre. Le processus de Bologne et l'instauration du système licence-master-doctorat (LMD), dont la vocation est de permettre à l'Europe de pouvoir concurrencer les États-Unis sur le plan à la fois de la dynamique universitaire et de la circulation des scientifiques en Europe¹¹, ont réellement facilité la lisibilité des diplômes. Le système universitaire français a ainsi transformé son grand nombre d'anciens diplômes (Deug, licence, maîtrise, DEA ou DESS et doctorat), mais a cependant gardé une spécificité, à savoir la distinction entre le master 2 recherche et le master 2 professionnel. L'Enssib s'inscrit entièrement dans ce processus, notamment à travers la possibilité pour les conservateurs de valider leur formation post-concours en un master de l'Enssib, qui montre combien le modèle politique français doit trouver à s'inscrire dans le modèle pédagogique européen pour permettre à la fois une lisibilité de cette formation, une éventuelle mobilité des cadres français des bibliothèques et une inscription de l'école dans un milieu plus universitaire que fonctionnaire.

Bien que le système LMD concerne l'Europe géographique, un certain nombre de pays africains ont choisi de l'appliquer en l'adaptant à leur situation locale. Comme le concluent aussi bien Jean-Marie De Ketele¹², enseignant en Belgique et au Sénégal, qu'un rapport d'universités ivoi-

5. L'importance en France des revues de bibliothécaires sur les bibliothécaires ainsi que le grand nombre de biblio-blogueurs en sont un signe.

6. Sans jugement aucun, on considérera que cette variation sur le même thème est la démonstration de « la capacité et du droit des Africains à inventer la démocratie, au même titre que les autres peuples du monde » (Jean-François Bayart, « La problématique de la démocratie en Afrique noire », *Politique africaine*, n° 43, 1991).

7. Voir Ramatoulaye Fofana, *L'édition au Sénégal : bilan et perspectives de développement*, mémoire d'étude DCB, Enssib, 2003. En ligne : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-727

8. En effet, la séparation entre l'Église catholique et l'État a permis le développement des bibliothèques, là où le livre avait été circonscrit à une place très limitée (voir les recherches de Robert Damien), et si, dans les années 1950, seuls 45 % de la population avaient accès à une bibliothèque, aujourd'hui 90 à 92 % y ont accès (voir Jean-Paul Baillargeon, « Les bibliothèques publiques et la Révolution tranquille au Québec », *BBF*, 2005, n° 1, p. 5-12. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-01-0005-001>)

9. Wikipédia, *Révolution tranquille*, 2012.

10. « Les postes portent divers titres : bibliothécaire, archiviste, recherchiste, gestionnaire de documents, webmestre, analyste, architecte de l'information, veilleur, indexeur, catalogueur, etc. », extrait de « Maîtrise en sciences de l'information. Pourquoi choisir ce programme ? », Ebsi, 2012 : www.ebsi.umontreal.ca/programmes-cours/cycles-superieurs/maîtrise-en-sciences-information/pourquoi-choisir-ce-programme/#d%C3%A9bouch%C3%A9s

11. Le système LMD existe dans 47 pays de l'Europe géographique.

12. Jean-Marie De Ketele, « La pédagogie universitaire : un courant en plein développement », *Revue française de pédagogie*, 2010, n° 172.

riennes, le LMD offre des opportunités de nouveaux échanges universitaires entre l'Europe et l'Afrique qui légitiment l'adaptation de ce système hors Europe. « *Le LMD n'est pas du prêt-à-porter car il n'en existe pas un modèle universel. À chacun donc son LMD!*¹³ » L'Ebad ne s'y est pas trompé et propose des diplômes et des crédits lisibles par l'Europe, favorisant ainsi la mobilité de ses élèves et de ses enseignants-chercheurs, mais aussi la visibilité des formations proposées. S'appuyant sur cette visibilité et cette lisibilité, l'Ebad a développé un programme de formation à distance, Fadis, ouvert à tout le territoire africain francophone, exportant ainsi via la francophonie un modèle de formation qui lui est propre. La francophonie est alors un outil de transport de modèles, utilisé non pour conserver un modèle français, mais bien pour développer l'influence d'un modèle africain.

La territorialisation dont nous avons parlé précédemment a permis à l'Ebsi de se porter candidate à l'accréditation de l'American Library Association (ALA) dès 1969. Cette accréditation est la reconnaissance par une association professionnelle qu'une formation universitaire est adéquate pour l'exercice du métier de bibliothécaire¹⁴. En d'autres termes, ce n'est pas l'État qui définit ce que doit être la formation, mais bien les professionnels eux-mêmes. Par ailleurs, la structure de la formation est aussi révélatrice d'un modèle politique anglo-saxon où l'individu construit son parcours plus qu'il ne suit une formation qui lui est proposée. Ces constructions individuelles permettent cet affichage de débouchés très variés pour une seule et même formation. L'Ebsi reflète ainsi un modèle pédagogique qui relève à la fois du recentrage technique professionnel, mais aussi

d'un monde concurrentiel à la fois pour les universités et pour les futurs bibliothécaires sur le marché.

Contenu des cours : modèles bibliothéconomiques

Le discours sur le contenu des cours est révélateur des modèles bibliothéconomiques en présence. La formation des conservateurs à l'Essib propose, outre un tronc commun, trois parcours : numérique, patrimoine et services, que l'on retrouve au cœur des cinq spécialités de master proposées dans l'école, mais surtout dans les axes de la recherche menée à l'Essib¹⁵. Dans le même esprit, les trois points forts de la formation de l'école sont annoncés comme étant le numérique, la gestion de projets et « *l'adossement des savoirs contemporains à l'épaisseur historique des outils, préoccupations, contenus et environnements*¹⁶ ». La validation de la formation ne passe pas tant par apprendre des méthodes de travail que par savoir analyser des contextes dans lesquels les questions professionnelles trouvent à être posées. Cette idée que l'on acquiert plus des méthodes de réflexion et d'analyse sur un métier qu'un métier lui-même correspond à ce modèle français, évoqué précédemment, de culture et de connaissances scientifiques.

Les cours proposés à l'Ebad sont à choisir à la carte au sein de trois grandes unités d'enseignement : l'information documentaire, les technologies d'information et de communication, la valorisation du patrimoine. Cette formation assez généraliste touche à tous les aspects de la documentation puisque les cours peuvent être communs aux futurs archivistes, documentalistes et bibliothécaires.

Les cours de culture générale en L1 et M1 s'inscrivent comme complément obligatoire à la formation technique, d'une manière très différente du système français où la culture générale en est un préalable. Par ailleurs, on notera que le discours introductif du directeur de l'Ebad¹⁷ replace comme central dans la société le bibliothécaire lui-même. Parlant de position professionnelle et sociale, aussi bien que de fardeau, le discours laisse entendre que les enjeux ne sont pas tant dans la technique que dans le statut des archivistes, bibliothécaires et documentalistes au Sénégal, voire en Afrique. Il s'agit de défendre politiquement l'enjeu vital pour ces sociétés de se préoccuper de leur patrimoine et de replacer ces métiers au cœur de la construction nationale et internationale des nations africaines.

Si l'Ebsi propose une individualisation des parcours, elle propose aussi des parcours fléchés pour aider les étudiants à construire leur avenir professionnel : bibliothèques scolaires, bibliothèques académiques, architecte de l'information... L'importance du lieu d'exercice du métier montre le recentrage sur la pratique professionnelle. Par ailleurs, le tronc commun est très orienté sur les sciences de l'information plus que sur la bibliothéconomie, tout comme le discours introductif du site web. On y parle de professionnels de l'information, de documents et si le mot bibliothécaire est cité, le mot livre semble soigneusement évité. La formation à l'Ebsi se pose donc moins en termes de livres qu'en termes de professionnalisation, de débouchés et d'adaptation à un milieu en constante évolution technologique.

Conclusion

Aucune des formations ne se présente comme un modèle de formation francophone. À interroger les modèles politiques, pédagogiques et bibliothéconomiques, seule la langue elle-même fait la francopho-

13. Germain Gourène, Irié Arsène Zoro Bi, Yves-Alain Bekro, sous la direction d'Étienne Ehouan Éhilé, *Aperçu de la réforme Licence – Master – Doctorat (LMD)*, Abidjan, Université d'Abobo-Adjamé / Université de Bouaké / Université de Cocody, 2009 : http://uam.refer.ne/IMG/pdf/Apercu_LMD.pdf

14. Le parallèle en France serait que l'ABF décerne un label à des formations de bibliothécaires considérées comme pertinentes et valides.

15. À savoir l'information-communication du laboratoire Elico et les axes du centre Gabriel Naudé : « Le livre, ce ferment », « Le livre, cette marchandise », « Les bibliothèques aujourd'hui et demain ».

16. Bertrand Calenge, « Politique pédagogique », Essib, 2012 : www.ensib.fr/formation/politique-pedagogique

17. Ibrahima Lo, « Mot du Directeur », Ebad, 2011 : www.ebad.ucad.sn/acces_dedies/etudiants/mot_directeur.htm

nie. La langue française, dans toute sa diversité francophone, semble être, plutôt que la possibilité de parler de la même chose, la possibilité de parler dans une même langue de choses bien différentes. C'est en ce sens que la mobilité enseignante, étudiante et professionnelle avec des programmes comme « ViceVersa » de l'AIFBD¹⁸, mais aussi la participation aux congrès, doivent permettre de renouveler ces échanges et la perception de la bibliothéconomie comme une discipline non figée, en évolution, repensée et adaptée, mais qui surtout ne peut se penser en dehors d'une réflexion géopolitique. ●

Octobre 2012

18. Ndlr : voir, dans ce numéro, l'encadré de Catherine Bernier, « ViceVersa, un nouvel outil pour les professionnels francophones », p. 20-21.